



L'hébergement et le logement des femmes victimes de violences en Centre-Val de Loire : enjeux, stratégie et expériences

Mardi 3 décembre 2019 de 9h à 17h

Association AIDAPHI, 71 avenue Denis Papin 45 800 Saint Jean de Braye, auditorium

Contexte

En 2018, 121 femmes ont été tuées en France par leur partenaire ou ex-partenaire.

En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui au cours d'une année sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire, est estimé à 219 000 femmes. Ce chiffre ne couvre pas l'ensemble des violences au sein du couple puisqu'il ne rend pas compte des violences verbales, psychologiques, économiques ou administratives.

La faiblesse des ressources de certaines femmes, l'absence de réseau de solidarité familiale ou amicale et la nécessité de trouver rapidement des logements adaptés à un prix accessible peuvent représenter des obstacles à la volonté des femmes d'échapper aux violences dont elles sont victimes.

En effet, l'accès à un logement constitue souvent une mesure urgente pour protéger une femme d'un conjoint violent, mais aussi un préalable à toute reconstruction pour une victime de violences conjugales.

Objectifs

Face à cette situation, il est nécessaire de réfléchir à la fois sur les conditions à réunir pour garantir la continuité du parcours d'hébergement, de logement et d'accompagnement social de ces femmes, et sur la manière de mobiliser la politique du « Logement d'abord » pour élargir et diversifier l'offre. Il convient également de favoriser l'évolution des pratiques et les postures d'accompagnement en vue de favoriser l'autonomie dans le logement.

Cette journée d'échanges vise des professionnels d'horizons variés : associations spécialisées sur les droits des femmes, acteurs de l'hébergement et du logement, services des collectivités territoriales et de l'État, partenaires du champ social, de la justice et des forces de l'ordre.

Des expériences de terrain seront présentées par les partenaires impliqués au niveau régional et dans les six départements, dans des contextes variés à la fois en zones urbaines et dans des zones rurales. Les échanges permettront de mieux connaître les dispositifs, de partager des bonnes pratiques, des outils et de renforcer les coopérations et la cohérence des interventions entre acteurs.

Programme : Animation par le CREAI Centre -Val de Loire, Madame Charlotte PERROT-DESSAUX, conseillère technique et d'études – coordinatrice des études

9h00 : Café d'accueil

9h30 : Accueil par Mme Patricia DOUANE, Directrice générale de l'AIDAPHI

9h40 : Ouverture du colloque par M. Pierre POUËSSEL, Préfet de région

10h00 : Séquence 1 - Les enjeux du logement dans le parcours des femmes victimes de violences

- Présentation de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, Mme Constance GILBERT, chargée de mission hébergement logement

Echanges

10h45 : Séquence 2 - L'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences

- Le rôle du SIAO, *M David SOUCHET*, Directeur du SIAO du Cher
- La mise à l'abri en CHRS spécialisé pour femmes, *Mme Ingrid BARTHE*, Directrice de la résidence le Bercaïl, et témoignage d'ambassadrices des femmes victimes de violence (Eure et Loir).
- La mise à l'abri en CHRS généraliste, *M Hermann BEUGRE*, Directeur du pôle hébergement Insertion à l'ASLD 41, *Mme Sandrine VAGNY*, référente violences, *Mme Florence BONNEAU*, éducatrice spécialisée au CHRS Astrolabe (Loir et Cher)

Echanges

12h00 : Séquence 3 – Les conditions d'accès à l'hébergement et au logement

- Le transport des victimes en milieu rural, *Mme Sylvie BERTHAULT*, chargée de mission à l'association Solidarité Accueil (Indre)
- L'impulsion d'une collectivité territoriale sur l'accès aux droits, *Mme Delphine LOT*, responsable du pôle accompagnement social au sein du Service Solidarité et Insertion Sociale du CCAS d'Orléans (Loiret)

Echanges

13h00 : Déjeuner (restaurant sur place Saveurs et Talents, repas pris en charge par les organisateurs, sur réservation)

14h30 : Séquence 4 –La prise en charge sociale, judiciaire

- Le rôle des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles, *Mme Claire MONTAY*, chargée de développement de la fédération régionale des CIDFF, et *M. David LENGLET*, directeur-juriste du CIDFF du Loir-et-Cher
- Le maintien de la victime dans le domicile et l'éviction du conjoint, *M Grégoire DULIN*, Procureur de la République d'Indre et Loire

Echanges

15h15 : Séquence 5 – La mobilisation des bailleurs dans le logement des femmes victimes de violences

- L'état des lieux régional des demandes de logement social en lien avec des violences conjugales, *Mme Hélène QUENOUILLE*, Directrice de l'USH Centre-Val de Loire
- L'engagement d'un bailleur social pour le logement des femmes victimes de violence, *Mme Maryse DUBE*, responsable du service social de Val Touraine Habitat (Indre et Loire)
- Un projet expérimental 10 000 logements accompagnés, *Mme Laure BOURGEOIS*, Responsable pôle stratégie commerciale des résidences de l'Orléanais et *Mme GUEMACHE*, directrice d'établissements, en charge du SIAO-115 – association IMANIS (Loiret)
- L'implication d'un bailleur privé dans le développement de l'intermédiation locative, *Mme Julie VALLEE*, Directrice de FICOSIL

Echanges

16h30 : Séquence 6 - le pilotage territorial de l'hébergement/logement

Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), *Mme Virginie CHAUMEREUIL*, Directrice adjointe de l'ADIL 45 (Loiret)

Echanges

17h00 : Conclusion : Etat des lieux et perspectives pour la région Centre Val de Loire, *Nadia BENSERHAYAR*, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité